

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 MARS 2020 (REPORT SESSION DU 26 FÉVRIER 2020)

Affaire n°20-017

Approbation de la soumission au régime forestier de propriétés régionales situées sur les Buttes de Marsinval

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.4413-2 et R.4413-1 à R.4413-16 ;

VU les articles L.111-1 et L.141-1 du code forestier ;

VU la délibération n° 78-31 du 14 décembre 1978 relative à la procédure de soumission au régime forestier des forêts, bois et terrains à boiser, acquis par l'Agence des espaces verts, au nom et pour le compte de la Région Île-de-France ;

VU le plan des lieux et l'extrait cadastral annexés ;


VU le rapport présenté par la Présidente du Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : SOLLICITE la soumission au régime forestier des propriétés régionales désignées ci-après :

Département (N°)	Commune de situation	Section	Parcelle numéro	Lieu-dit	Surface
78	LES MUREAUX	AL	37	Les Grands Closeaux	0 ha 10 a 99 ca
78	LES MUREAUX	AL	57	Les Grands Closeaux	0 ha 07 a 04 ca
78	LES MUREAUX	AL	62	Les Grands Closeaux	0 ha 06 a 71 ca
78	LES MUREAUX	AL	65	Les Grands Closeaux	0 ha 02 a 15 ca
78	LES MUREAUX	AL	77	Les Grands Closeaux	0 ha 13 a 88 ca
78	LES MUREAUX	AL	88	Les Grands Closeaux	0 ha 07 a 92 ca
78	LES MUREAUX	AL	94	Les Grands Closeaux	0 ha 08 a 55 ca
78	LES MUREAUX	AL	95	Les Grands Closeaux	0 ha 08 a 22 ca
78	LES MUREAUX	AL	162	Les Bruyères Grillantes	0 ha 06 a 24 ca
78	LES MUREAUX	AL	169	Les Bruyères Grillantes	0 ha 03 a 08 ca
78	LES MUREAUX	AL	170	Les Bruyères Grillantes	0 ha 03 a 52 ca
78	LES MUREAUX	AL	173	Les Bruyères Grillantes	0 ha 10 a 20 ca
78	LES MUREAUX	AL	174	Les Bruyères Grillantes	0 ha 08 a 78 ca
78	LES MUREAUX	AL	228	Les Grands Closeaux	0 ha 02 a 60 ca
78	LES MUREAUX	AL	300	Les Bruyères Grillantes	0 ha 19 a 18 ca
78	LES MUREAUX	AL	313	Les Bruyères Grillantes	0 ha 10 a 05 ca
78	LES MUREAUX	AK	69	Les Petits Closeaux	0 ha 07 a 28 ca
78	LES MUREAUX	AK	70	Les Petits Closeaux	0 ha 09 a 66 ca
78	LES MUREAUX	AK	73	Les Petits Closeaux	0 ha 09 a 67 ca
78	LES MUREAUX	AK	77	Les Petits Closeaux	0 ha 04 a 62 ca
78	LES MUREAUX	AK	109	Les Petits Closeaux	0 ha 04 a 72 ca
Total des surfaces					1 ha 65 a 06 ca

ARTICLE 2 : HABILITE la Présidente à réaliser tout acte nécessaire.

Envoyé en préfecture le 04/03/2020
Reçu en préfecture le 04/03/2020
Affiché le 
ID : 075-287500052-20200303-20_017-DE

Nombre de présents	:	12
Nombre de mandats	:	12
Nombre de votants	:	12
Votes POUR	:	11
Votes CONTRE	:	1
Abstentions	:	0
Ne prend pas part au vote	:	0